

INTRODUCTION : ÉTALLE AU MOYEN ÂGE, LA GENÈSE DE « LENCLOS », ET LE VERROU DU BARROIS

L'implantation du domaine de Lenclos s'inscrit au cœur des affrontements géopolitiques majeurs de la Gaume médiévale. Dès le haut Moyen Âge, Étalle (du latin *Stabulum*, l'étape ou l'écurie sur la voie romaine) tire son importance stratégique de sa position de carrefour routier, et de point de franchissement de la Semois.

Au Moyen Âge central, la configuration du bourg se transforme sous l'impulsion des comtes de Bar. En 1258, Thibaut II, comte de Bar, débute la création et la fortification d'une "ville neuve" au quartier dénommé « Lenclos », terminée en 1283 à la suite de la guerre du Barrois (1266-1267). Cet espace fortifié en ovale défensif était fermé par le cours de la Semois et par un canal (bief) de détournement artificiel qui reliait la rivière au ruisseau des Coeuvins (ce dernier prenant sa source sur le territoire de Habay).

Le rôle militaire de cet espace insulaire, et fortifié était hautement stratégique : adossé aux maisons fortes environnantes, **Lenclos constituait la ligne de défense avancée du Barrois, protégeant les terres de Bar face aux assauts, et aux visées expansionnistes du comté puis duché de Luxembourg.** Les conflits sanglants entre Bar, et Luxembourg (notamment la guerre de 1266-1267) confirment le statut de verrou frontalier du site.

Au sein de cet enclos, le numéro 70 n'était pas une simple habitation agraire, mais une véritable maison forte, ou tour-porche intra-muros, faisant office de poste de commandement pour la garde du domaine, et le contrôle visuel du passage de la rivière.

1. SITUATION ENVIRONNEMENTALE, HYDROGRAPHIQUE, ET STRATIGRAPHIQUE

L'implantation du bâtiment répond à une logique militaire et logistique stricte de contrôle des axes de communication, et des flux de la plaine alluviale :

- **Le complexe pont-îlot (arrière - Ouest) :** À environ 100 mètres à l'arrière de la bâtisse se trouvait l'îlot de la Semois situé sous le pont, tel qu'attesté par les relevés de la Carte de Ferraris de 1777. Cet îlot naturel scindait le cours de la rivière en deux bras étroits, facilitant le passage à gué historique, puis l'édification du pont. Le numéro 70 jouait le rôle de verrou militaire, et de tour de contrôle visuelle avancée sur ce passage frontalier névralgique.
 - **Pression hydrostatique, et puits de nappe :** Le sol alluvial perméable subit d'importantes variations de pression. Les eaux de la Semois s'infiltraient sous les couches de calcaire bajocien, alimentant une nappe captive sous forte pression hydrostatique. Ce phénomène garantissait le niveau continu du puits de la maison, localisé à 2 mètres de la façade Ouest, à l'angle Sud.
 - **Le phénomène de stratification urbaine (+2,50 m) :** Le sol des caves actuelles est situé 2,50 mètres en contrebas de la voirie moderne, et de la margelle du puits (refermé au niveau du sol en 2015 par une lourde dalle en ardoise). Ce décalage démontre qu'à la suite des destructions du XVI^e siècle, une immense campagne de remblayage a été menée pour surélever les axes routiers du bourg de 2,5 mètres. L'objectif était double : niveler les ruines et mettre le nouveau logis définitivement hors d'atteinte des grandes crues de la Semois. Ce qui constitue les caves aujourd'hui était, au Moyen Âge et à l'Antiquité, le véritable rez-de-chaussée de plain-pied.
-

2. MORPHOLOGIE SPATIALE, ET ARCHITECTURE EN « ÉCHELON »

L'édifice est structuré sur un plan hautement sécurisé, matérialisé par des murs extérieurs défensifs de 68 cm d'épaisseur en pierre de taille, et des murs intérieurs de refend porteurs de 68 cm. Tout le rez-de-chaussée moderne actuel, sauf la partie arrière du corps de logis (living actuel), est intégralement construit sur les remblais d'exhaussement mis en place après l'incendie dévastateur de 1596 :

A. Le rez-de-chaussée moderne actuel (Niveau supérieur : +2,50 m)

Espace d'apparat et de vie domestique, réorganisé lors de la reconstruction de la Renaissance surélevée, et embelli aux XVIIIe et XIXe siècles.

- **L'entrée d'honneur (hall d'entrée)** : On accède au logis par la façade Est via un tambour d'entrée en menuiserie logé sous un impressionnant escalier tournant en chêne massif (doté d'une trémie rectangulaire de +/-95 x 180 cm). Le sol de ce hall conserve, sous l'escalier, le vestige de son dallage d'origine en tomettes de terre cuite.
- **Le pôle thermique central (hall / living)** : Adossé au mur de refend de 68 cm, le hall est dominé par une cheminée monumentale colossale qui débute à 40 cm sous le plafond, et occupe tout l'espace compris entre la cuisine actuelle, et la porte du living soit +/- 90 x 240 cm. Elle intègre :
 - *La taque en fonte lisse* : Coulée dans les forges industrielles de la région au XIXe siècle, cette plaque épaisse transférait la chaleur par conduction directe à travers la maçonnerie vers l'arrière.
 - *Le placard-étuve Louis-Philippe* : Au dos du mur (dans la "belle pièce" formant la partie gauche du living actuel), la taque en fonte constituait le fond d'un placard de style Louis-Philippe du milieu du XIXe siècle. Ce système accumulait la chaleur par rayonnement indirect, créant un meuble chauffant (étuve) pour sécher le linge de maison, ou maintenir la vaisselle au chaud, et chauffer cette « belle pièce », sans déposer de cendres.
 - *La plaque de foyer* : Une plaque en fonte épaisse d'origine reste incrustée au sol de l'âtre.
 - *Le complexe du four à pain* : Situé immédiatement à la droite de la cheminée, le four conserve sa gueule d'enfournement, et sa niche de rangement inférieure.
- **L'aile technique (cuisine - à droite / ancien atelier de charron)** : Pour des raisons de sécurité incendie, cet espace était à l'origine une dépendance isolée, accessible uniquement depuis l'extérieur par une porte latérale (aujourd'hui rebouchée). Au cours du XIXe siècle, d'après les recherches d'un historien local, ce volume à l'écart a été converti en **atelier de charron**, un métier artisanal de pointe indispensable au

cœur agroéconomique de Lenclos pour fabriquer, cercler, et réparer les roues des chariots, et des calèches du domaine, et du bourg. À l'époque moderne, le volume a été unifié à l'habitation par le percement de la porte intérieure depuis le hall. Elle se caractérisait par un sol en bois de bout (pavés de troncs coupés perpendiculairement au fil) conçu pour supporter le choc des outils lourds, et le poids des structures. C'est depuis cette cuisine que s'effectue la descente d'escalier vers le sous-sol.

- **L'extension de l'ancienne écurie (à gauche), et chronologie des volumes** : Ce volume latéral s'est développé de manière asymétrique. La partie avant de cette aile existait déjà à hauteur du corps de logis principal historique. Cette antériorité est techniquement attestée par la présence, dans cette section avant, de poutres à rainures (plancher à quenouilles de torchis) rigoureusement identiques à celles du corps de logis. L'extension ultérieure s'est donc opérée **uniquement vers l'arrière (côté Ouest)**. Venant envelopper, et intégrer la margelle du puits (qui se trouvait autrefois dans la cour ouverte), cette extension arrière repose sur le sol remblayé de +2,50 m, et ne comporte aucune cave sous-jacente, cependant, une cave pourrait exister sous la partie avant.
 - **Les plafonds décorés** : Les plafonds du hall, et du living sont réalisés en torchis de finition traditionnel lissé, ornés en leur centre d'un cerclage en plâtre travaillé en cercles concentriques (rosaces moulurées d'époque destinées à suspendre les lustres tout en protégeant le torchis des suies).
-

3. FORMALISATION, ET ARCHÉOLOGIE DES FAÇADES

L'évolution architecturale du bâtiment témoigne graphiquement du passage d'une structure fermée purement médiévale, et défensive vers une demeure bourgeoise de l'époque moderne :

A. La façade Est (façade avant - modifiée)

Orientée vers l'intérieur du bourg, la façade Est constitue le front d'apparat ayant subi les plus lourdes modifications structurelles au XVIII^e siècle. Initialement austère et fortifiée pour s'intégrer au tissu urbain serré de Lenclos, elle a été percée et retravaillée pour adopter les codes de la symétrie classique et de la respectabilité bourgeoise. C'est à cette époque qu'on y intègre la porte d'entrée d'honneur (et non un grand portail) surmontée de son cartouche sculpté pour affirmer le nouveau statut de Maison de Maître. Tout ce niveau visible, sauf la partie arrière du corps de logis (living actuel), repose sur l'exhaussement des remblais d'après 1596.

B. La façade Ouest (façade arrière - préservée et percée)

La façade Ouest, au niveau des caves actuelles, constitue le front défensif historique de l'édifice, tourné vers la zone de subsidence de la Semois, et le pont. Elle a été préservée des remaniements esthétiques classiques, et conserve son appareil de moellons de calcaire bajocien lourd, lié au mortier de chaux grasse. L'analyse archéologique révèle l'existence de **deux soubassements distincts**, percés chacun dans l'une des deux caves (l'ancien rez-de-chaussée médiéval). Ces ouvertures ont été réalisées à des époques différentes, comme en témoigne la divergence radicale dans leur mise en œuvre technique, et la taille de leurs encadrements de pierre. L'absence originelle de grandes baies confirme sa fonction primitive de bouclier aveugle.

4. ANALYSE TECHNIQUE, ET ARCHÉOLOGIQUE DES CAVES

L'accès s'effectue depuis la cuisine par un escalier descendant qui traverse une ancienne porte extérieure en arc de cercle du XVe siècle, flanquée du côté Nord d'une fenêtre basse obturée, marquant la transition entre les deux époques de la maison.

A. Cave Nord-Ouest (sous la partie droite du living - espace noble / sanitaire)

- **Structure et sol** : Espace couvert d'une imposante voûte en brique, et pavé d'un dallage croisé en pierres de type carrossable. Le sol présente une légère pente montante d'Ouest en Est (suivant la topographie naturelle de la berge de la Semois).
- **L'assise gallo-romaine** : Au sol se trouvent un vestige de muret très ras, ou une partie carrossable, et un radier de pierre, vestiges physiques directs du tracé de la chaussée romaine Reims-Trèves (Ier siècle après J.-C.) ou d'un *diverticulum* secondaire qui franchissait la rivière au niveau de l'îlot. La maison forte s'est ancrée sur une ancienne fortification routière romaine.
- **Le complexe hydro-sanitaire (angle Nord-Ouest - point bas de la pente)** :
 - *Le canal vertical, et sa mutation fonctionnelle* : Conduit maçonné intégré d'origine dans l'épaisseur du mur qui remonte en ligne droite jusqu'au rez-de-chaussée actuel. **Ce conduit vertical n'est devenu une chute de latrine qu'après l'incendie de 1596**, lorsque le bourg a été remblayé, et que le niveau de vie a pris son altitude moderne actuelle de +2,50 m, transformant l'ancien conduit technique, ou d'aération inférieur en collecteur sanitaire.
 - *L'égout* : Situé au niveau du sol au point le plus bas de la cave, il recueillait les fluides pour les évacuer par gravité directement vers les anciens fossés extérieurs.

B. Cave Sud-Ouest (sous la partie gauche du living - espace logistique)

- **Structure et sol** : Pièce en terre battue (idéale pour la régulation hygrométrique des denrées) connectée, à l'Est, à la cave Nord par un couloir d'origine maçonné à travers un **mur de refend cyclopéen de +/- 150 cm (1,50 m) de large** en pierre de taille. Ce rempart enterré servait de radier de stabilisation face aux mouvements de la rivière. Le sol conserve les vestiges d'une canalisation en terre cuite d'époque pour le drainage des infiltrations.
- **Plafond coupe-feu** : Les lambourdes de support du plancher sont fixées au plafond. L'espace entre ces poutres de chêne est comblé par un torchis épais isolant, agissant comme un bouclier thermique contre l'humidité du sol, et comme un écran coupe-feu protecteur pour le niveau supérieur.
- **Le double accès primitif** : Au XVe siècle, cette cave logistique disposait d'ouvertures traversantes de plain-pied : l'ancienne porte en arc de cercle à l'Est (devenue la

descente d'escalier) dans la cave Nord, et une seconde entrée ancienne à l'extrémité Sud-Est, toutes deux condamnées par l'exhaussement de la voirie.

5. ARCHÉOLOGIE DU BÂTI : LES STIGMATES DE L'INCENDIE DE 1596

Les structures en bois de la maison conservent la mémoire matérielle des conflits frontaliers de la Lorraine belge :

- **Le grand incendie de 1596** : Lors du sac, et de la destruction par le feu de la place forte de Lenclos par les armées françaises, les superstructures en bois du numéro 70 ont été touchées. Des traces de carbonisation sont encore parfaitement visibles aujourd'hui sur les anciennes poutres de bordure (Nord et Sud) de la structure de la pièce Nord-Ouest du premier étage actuel.
 - **La reconstruction sélective de la Renaissance (aile Nord - l'apport du châtaignier et du chêne)** : Entièrement ravagée par le sinistre de 1596, la structure supérieure (à partir de l'étage) de l'aile Nord (au-dessus de la cave voûtée) a été reconstruite au début du XVII^e siècle en combinant deux essences de bois selon une logique structurelle stricte :
 - *Les planches* : **Seuls les planchers horizontaux ont été réalisés en bois de châtaignier**, essence privilégiée pour sa croissance rapide et sa haute teneur en tanins (répulsif naturel contre les insectes, et l'humidité de la Semois).
 - *Les poutres porteuses* : Les poutres de soutien, quant à elles, sont des éléments sciés en **chêne massif**, adoptant une section rectangulaire standardisée de **+/- 9 x 18 cm**.
 - **L'inscription de l'étage arrière Nord-Ouest (1884)** : Une découverte épigraphique majeure a été faite lors de travaux de restauration dans la pièce située à l'étage, à l'arrière Nord-Ouest. Le plafond en torchis d'origine menaçant de s'effondrer dans un coin de la pièce, son démontage complet a mis au jour **la date « 1884 » soigneusement inscrite à la craie** directement sur la structure cachée, attestant d'une campagne de réfection lourde des plâtreries à la fin du XIX^e siècle.
 - **L'aile Sud préservée** : Moins exposée, ou structurellement préservée du sinistre de 1596, la charpente de l'aile Sud a conservé ses boisements d'origine en chêne massif.
-

6. LES CHARPENTES MONUMENTALES, ET ÉTAGES AGRAIRES

- **Les plafonds à planches encastrées (étage gauche) :** Le plafond de l'étage présente des poutres massives carrées en chêne de 15 à 20 cm de section, usinées avec des rainures longitudinales dans lesquelles venaient se glisser des planches de chêne (technique historique du plancher à quenouilles de torchis), le tout recouvert d'un épais torchis formant le sol du grenier.
 - **La toiture de prestige (le comble) :** La couverture du toit est un aménagement d'exception, construit intégralement en bois de chêne (fermes, chevrons et voliges compris), et revêtu d'une robe d'**ardoises épaisses arrondies de type coquette**. Le système de toiture à deux pans avec une **croupette** côté Nord (terme régional exact caractérisant ce petit pan de toit triangulaire qui tronque le pignon pour éviter l'arrachement du toit lors des fortes tempêtes de la vallée), s'articule autour d'un poteau central (poinçon-maître) majestueux de 20 × 20 cm doté de deux arêtiers. Il repose directement sur le mur de refend intérieur (68 cm) interrompu au premier étage pour encaisser, et centraliser les poussées du toit.
 - **Le fenil de l'écurie, et la fenêtre gerberesse :** L'extension gauche dédiée à l'écurie adopte la même charpente à rainures (plancher à quenouilles de torchis) pour la partie Est, mais répond à une fonction agraire lorraine. Elle ne comporte aucune grande porte de grange en façade, la manutention du foin se faisant par une fenêtre gerberesse. Au fond de ce fenil, un petit grenier surélevé de 1,20 mètre par rapport au grenier principal servait à stocker le foin parfaitement sec destiné à la consommation journalière, distribué directement vers les râteliers des bêtes en dessous.
-

7. STATUT NOBLE, COMPLEXE ARTISANAL, ET SYSTÈME NOURRICIER (N° 70 & 71)

La parcelle forme un ensemble économique et artisanal de premier plan, organisé autour des besoins de la seigneurie, ou de la bourgeoisie locale de Lenclos :

- **Le cartouche d'apparat (style Régence / Louis XV)** : La porte d'entrée de la façade Est affirme graphiquement le statut de Maison de Maître de la propriété. Le linteau en calcaire jaune local est surmonté d'une corniche à denticules classique, et orné en haut-relief d'une coquille centrale stylisée à volutes. De part et d'autre s'échappent des guirlandes de feuilles de chêne, et de glands, symboles de force et de pérennité seigneuriale.
- **Le moulin à grains autonome (côté Nord)** : Attenant à la maison du côté Nord et occupant les deux tiers de sa profondeur côté Ouest, se trouvait un moulin à grains d'une surface au sol d'environ 4 mètres de large sur 6 mètres de profondeur. Disposé sur deux niveaux, ce moulin fonctionnait de manière totalement autonome vis-à-vis du réseau hydrographique du bourg. Il utilise à l'origine la force animale (**moulin à manège**) avant de s'adapter aux technologies modernes (moteur thermique puis électrique au XXe siècle). Il a été détruit en 1979 pour faire place à un garage pour voiture.
- **La meule en grès local** : Témoin matériel du moulin, une ancienne meule d'un diamètre d'environ 80 centimètre sur 40 centimètres d'épaisseur a servi d'élément de décoration extérieur. Taillée dans une roche calcaro-gréseuse ou bajocienne locale plus souple, elle a fini par se désagréger au fil du temps sous l'action des intempéries.
- **La relation Maître-Métayer et la boulangerie (N° 71)** : Le numéro 71 a été construit après le numéro 70, en s'appuyant sur son mur pignon Sud, comme l'attestent les pierres de goutte de ce côté. Le numéro 71 constituait la ferme des métayers, dépendante du domaine principal. Cette subordination économique est scellée par le fait que le sol de la grange du 71 était également pavé en bois de bout (technique d'élite onéreuse pour sécuriser le transit des calèches, et récoltes). De plus, le numéro 71 abritait une boulangerie d'envergure, comme en témoigne encore l'existence d'un four gigantesque qui dépasse dans l'appentis attenant au Sud.

Ce complexe fonctionnait ainsi en **circuit court fermé** : le grain était stocké, et moulu au moulin Nord (n°70), la farine était panifiée et cuite au four Sud (n°71).

8. ANALYSE TECHNIQUE DU PLANCHER À QUENOUILLES DE TORCHIS, ET PRÉVALENCE EN GAUME

Le plancher à quenouilles (ou *plancher à bousillage*) est une technique de comblement, et d'isolation d'une importance majeure dans l'architecture vernaculaire de la Gaume, et de la zone frontalière lorraine. Elle répondait historiquement à la nécessité de composer avec des ressources locales, et d'offrir une résistance exceptionnelle aux incendies ainsi qu'aux variations hygrométriques intenses des fonds de vallées.

- **Fabrication, et mise en œuvre technique :** La structure repose sur des poutres de chêne dotées de rainures longitudinales latérales. Les artisans façonnaient les « quenouilles » (appelées localement *teillons* ou *clays*), qui étaient de courts barreaux de bois fendu, voire des planches (généralement du chêne, ou du noisetier) enrobés manuellement d'une épaisse couche de torchis. Ce torchis était un mélange de terre argileuse locale, d'eau, de paille hachée, de foin, ou de poils de vache faisant office de liant structural. Ces quenouilles mouillées étaient glissées l'une après l'autre entre les solives dans les rainures, puis pressées fortement. Une fois l'ensemble sec, un enduit de lissage en terre, ou en plâtre venait parfaire la surface inférieure (le plafond), tandis que la face supérieure servait de support de plancher, ou d'assise étanche pour les greniers.
 - **Avantages, et prévalence en Gaume :** La Gaume, microclimat argilo-calcaire forestier, disposait en abondance de chêne, et de terre grasse. Cette technique y était omniprésente pour trois raisons majeures :
 1. *L'isolation thermique, et phonique :* L'épaisseur de la terre stabilisait la chaleur du rez-de-chaussée (pôle thermique).
 2. *Le bouclier hygrorégulateur :* La terre crue absorbe l'excès d'humidité de l'air sans altérer la charpente de chêne, un atout crucial à proximité immédiate de la Semois.
 3. *La fonction coupe-feu :* La densité de la terre crue compactée étouffait la progression de l'oxygène. Dans une région régulièrement ravagée par les conflits frontaliers, et les incendies militaires (comme en 1596), le plancher à quenouilles constituait le premier dispositif de sécurité passive pour sauver les récoltes entreposées dans les combles.
-

9. LEXIQUE DE L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE, ET RÉGIONALE LORRAINE-GAUMAISE

- **Ardoise coquette** : Modèle d'ardoise épaisse d'extraction locale ou régionale, taillée avec une base arrondie en écaille, ou en demi-cercle. Elle offre un recouvrement esthétique très protecteur contre les infiltrations obliques, et confère à la toiture un relief caractéristique en vagues.
 - **Bois de bout** : Pavage ou dallage en bois réalisé non pas avec des planches longitudinales, mais avec des blocs de troncs coupés perpendiculairement au fil du bois (les cernes de croissance sont visibles au sol). Ce système d'élite absorbe les bruits de chocs lourds, et offre une résistance exceptionnelle à l'écrasement des charges, idéale pour les écuries, les ateliers de charron, et les granges de châteaux.
 - **Croupette** : Terme régional désignant une petite croupe, c'est-à-dire un pan de toit triangulaire de dimensions très réduites qui tronque la partie supérieure d'un pignon. Typique des structures gaumaises, la croupette permet de casser la prise au vent au sommet du toit, et limite les risques d'arrachement des rives lors des tempêtes.
 - **Fenêtre gerberesse** : Lucarne, ou baie verticale surélevée, située au niveau des combles (le fenil), munie, ou non d'une poulie extérieure. Elle permettait d'enfourner directement les gerbes de blé, ou le foin depuis la charrette sans devoir traverser le rez-de-chaussée habitable.
 - **Plancher à quenouilles de torchis** : Système de plancher traditionnel constitué de solives de chêne rainurées dans lesquelles sont insérés des rouleaux de bois, ou des planches enrobés d'un mélange d'argile, et de paille (le torchis), formant un plafond isolant et coupe-feu.
 - **Poinçon-Maître** : Pièce de bois verticale majeure d'une charpente (ici de 20 × 20 cm) qui relie le sommet des arêtières, ou des arbalétriers à la base de la ferme. Il centralise, et redistribue verticalement les forces de poussée de la toiture vers les murs de refend porteurs intérieurs.
 - **Soupirail asynchrone** : Baie d'aération, ou de jour de cave percée à posteriori à des époques différentes. L'asynchronisme se vérifie par le changement de style de taille de la pierre, ou d'intégration dans l'appareil de maçonnerie d'origine.
 - **Tambour d'entrée** : Structure de menuiserie intérieure en bois formant un petit sas fermé juste derrière la porte d'entrée. Il brise les courants d'air froids extérieurs, et protège le volume de vie des déperditions thermiques.
-

10. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA PROPRIÉTÉ (ORDRE CHRONOLOGIQUE)

Datation estimée	Élément / niveau	Matériaux, et caractéristiques	Fonction historique
Ier siècle apr. J.-C.	Sous-sol (assise)	Muret ras, ou partie carrossable, et radier de pierre	Tracé de la chaussée romaine Reims-Trèves (<i>diverticulum</i>) et contrôle militaire du gué.
1258 – XIIIe siècle	Fondation de Lenclos	Plan ovale fortifié, fossés alimentés par la Semois et le canal (bief) reliant le ruisseau des Coeuvin (Habay)	Thibaut II (comte de Bar) fonde l'Enclos, terminé en 1283, à la suite de la guerre de 1266-1267 pour fortifier le Barrois face au Luxembourg.
XIIIe au XVe siècle	Sous-sol (caves)	Mur de 150 cm, voûte en brique, dallage croisé, terre battue, terre cuite	Maison forte primitive de Lenclos ; casemates aveugles défensives.
XVe siècle	Escalier de cave	Ancienne porte en arc de cercle en pierre	Porte extérieure basse devenue intérieure à la suite du remblayage de 2,5 m.
XVe siècle	Extension écurie (arrière)	Poutres en chêne à rainures (plancher à quenouilles de torchis) identiques au corps de logis principal	Partie avant préexistante intégrée dans l'alignement de la façade Est, et arrière intégrant la margelle du puits.
Antérieur à 1596	Poutres de bordure pièce Nord-Ouest étage	Chêne massif avec traces de carbonisation	Témoins matériels du sac, et de l'incendie par les armées françaises.
XVe – XVIIe siècles	Planchers (Sud)	Chêne massif, et épais torchis isolant	Plafond coupe-feu et barrière thermique au-dessus de la terre battue.
Après 1596	Aménagement des remblais	Terre, et ruines nivelées sur +2,50 m	Rehaussement général de la voirie, et du bourg mis hors d'eau. Tout le rez-de-chaussée moderne est bâti dessus , sauf la partie arrière du corps de logis (living actuel),

Après 1596	Complexe hydro-sanitaire	Conduit maçonné vertical préexistant	Le conduit vertical devient une chute de latrines active à la suite de la surélévation du niveau du bourg.
Début XVIIe siècle	Planchers & poutres (Nord)	Planchers en châtaignier, et poutres sciées en chêne rectangulaires (+/- 9 × 18 cm)	Reconstruction structurelle post-incendie (haute résistance mécanique et à l'humidité).
XVIIe siècle	Ancien moulin (Nord)	Bâtisse de +/- 4 × 6 m sur deux niveaux, attenante (2/3 Ouest). Meule locale de +/- 80 cm × 40 cm	Mouture autonome intra-muros sans dépendance hydraulique (traction à manège puis électricité).
XVIIe – XVIIIe s.	Rez-de-chaussée & ext. arrière	Murs de 68 cm ; sol en bois de bout ; extension écurie vers l'Ouest	Enveloppe de fortin ; hall lourd. L'extension arrière englobe le puits sur les remblais de +2,50 m.
XVIIe – XVIIIe s.	Toiture / comble	Charpente 100% chêne, poinçon de 20 × 20 cm, toit à deux pans avec croupette au Nord. Ardoises épaisses arrondies (coquette)	Toiture de prestige régionale gaumaise (croupette anti-tempête, et ardoises coquettes) pour répartir les charges sur le mur de 68 cm.
XVIIe – XVIIIe s.	Aile gauche (fenil)	Poutres en rainures (plancher à quenouilles de torchis), fenêtre gerberesse, petit grenier décalé de +1,20 m	Stockage du foin sans porte de grange ; réserve journalière pour l'écurie inférieure.
XVIIe – XIXe s.	Pôle thermique & époques	Cheminée géante, four à pain, plaque de sol. Deux soupiraux ouverts à l'Ouest	Cœur culinaire. Percement asynchrone des soupiraux de caves (techniques de taille différentes).
XVIIe au XIXe s.	Placard-étuve (living)	Chêne sculpté, taque en fonte lisse	Meuble chauffant encastré dans le mur de 68 cm par transfert thermique de l'âtre.

XVIIIe s. (Régence)	Façade Est & porte d'entrée	Calcaire jaune sculpté (coquille, glands, et feuilles de chêne), denticules	Modification de la façade Est pour l'apparat (porte d'entrée d'honneur, pas de grand portail). Statut de Maison de Maître.
XVIIIe – XIXe s.	Boulangerie (N° 71)	Four géant en maçonnerie saillant dans l'appentis Sud	Panification du domaine, et du bourg, alimentée par la farine du moulin du n°70.
Fin XVIIIe – XIXe s.	Plafonds (hall/living)	Torchis lissé, et rosaces en plâtre	Modernisation bourgeoise, et protection pour les suspensions de lustres.
XIXe siècle	Atelier de charron (cuisine)	Sol en bois de bout	Utilisation de la pièce technique comme atelier artisanal pour le domaine, et le bourg (fabrication des roues).
1884	Inscription cachée (craie)	Datation manuscrite sous le torchis de l'étage arrière Nord-Ouest	Campagne de réfection des plâtreries (découverte après démontage du torchis menaçant de tomber).
1975	Suppression du moulin	Démolition du moulin de +/- 4 x 6 m et radiation cadastrale	Remplacement par un garage pour voiture ; adaptation aux besoins de l'époque moderne.
1979	Living (espace ouvert)	Suppression du mur central et mise à jour de la matrice cadastrale	Modernisation contemporaine unifiant les deux anciennes pièces du living (8,80 m de long).
2013	Ensemble du bâti	Rénovation complète, et restauration générale	Adaptation aux exigences de confort, d'efficacité énergétique, et de préservation du XXIe siècle.

11. RÉSUMÉ

La propriété située au 70, Lenclos à Étalle constitue un ensemble bâti d'un intérêt patrimonial exceptionnel, à la croisée de l'archéologie, de l'histoire urbaine, de l'architecture vernaculaire, et de la mémoire cadastrale. L'étude montre que ce bâtiment ne doit pas être interprété comme une simple maison rurale ancienne, mais comme une ancienne maison forte intra-muros, implantée au cœur d'un espace stratégiquement organisé dès le Moyen Âge. Son emplacement, à proximité immédiate de la Semois, d'un ancien point de franchissement, et du noyau fortifié de Lenclos, révèle une fonction défensive, logistique et résidentielle de premier plan dans le contexte des tensions entre le Barrois, et le Luxembourg.

Le site s'inscrit dans une profondeur chronologique remarquable. Les observations réalisées dans les caves, et les soubassements indiquent la présence d'éléments gallo-romains, notamment un radier de pierre et des vestiges pouvant être liés à la chaussée Reims-Trèves, ou à un axe secondaire de franchissement. À l'époque médiévale, la création de Lenclos au XIII^e siècle dans le cadre de la politique des comtes de Bar confère au lieu une vocation militaire claire. Le numéro 70 apparaît alors comme un poste fortifié contrôlant les circulations, et participant à la défense avancée du bourg. La lecture stratigraphique du bâtiment met aussi en évidence un événement majeur : après les destructions de la fin du XVI^e siècle, un important remblayage a surélevé le niveau du sol d'environ 2,50 mètres, transformant l'ancien rez-de-chaussée en caves, et reconfigurant durablement l'organisation interne de la maison.

L'intérêt du bâtiment réside également dans la conservation d'un grand nombre de dispositifs architecturaux, et techniques anciens : murs porteurs massifs, caves différenciées, vestiges de systèmes de drainage tout comme d'évacuation, charpentes en chêne, planchers à quenouilles de torchis, plafonds traditionnels, cheminée monumentale, four à pain, traces d'incendie, extensions successives, ainsi que les indices d'activités artisanales, et agroalimentaires liées au moulin, à la boulangerie, et au complexe maître-métayer. L'édifice témoigne ainsi d'une évolution continue, depuis une structure défensive médiévale jusqu'à une maison de maître modernisée à l'époque moderne, et contemporaine, sans effacer ses couches antérieures. En ce sens, il représente un document architectural complet sur l'histoire d'Étalle, sur les formes d'adaptation au milieu fluvial, et sur les usages sociaux, économiques, et techniques d'un habitat ancien en Gaume. Cette monographie met donc en évidence la très haute valeur historique, archéologique, et patrimoniale de la propriété, justifiant pleinement sa reconnaissance, sa conservation, et l'approfondissement futur des recherches qui lui sont consacrées.

12. BIBLIOGRAPHIE

BARLET, Jacques (dir.) et al, *Antiquité tardive et monde mérovingien* in L'archéologie en région wallonne, pages 67-69, Région Wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, 1993.

DE PRÉMOREL, Alphonse, *Un peu de tout à propos de la Semois*, J. Laurent, 1851.

HITTELET-HUBIN, Marie, *La terre d'Étalle*, Étalle, 1999.

LENOIR, Nicolas-Jean, *Histoire de la prévôté d'Étalle et de la seigneurie de Sainte-Marie*, Namur, 1909.

NOËL, René, *Un espace de pouvoirs partagés : la châellenie d'Étalle aux XIIIe et XIVe siècles* in Revue belge de Philologie et d'Histoire, 2011.

TANDEL, Émile, *Les communes luxembourgeoises : l'arrondissement de Virton* in Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, Luxembourg, 1890.

VANNÉRUS, Jules, *Les chaussées romaines de Reims à Trèves et Cologne dans leur traversée du Pays Gaumais* in Le Pays Gaumais, Musée Gaumais, 1945-46.

WILTHERIM, Alexandre, *Luciliburgensia sive Luxemburgum Romanum*, Luxembourg, 1842.
